

C.I.A.S.	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL CA-CIAS 2026-16
-----------------	--	--------------------------------------

Séance du : 12 mars 2026

Le 12 mars deux mille vingt-six, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de M. François MARY, Vice-Président.

Membres : 17 dont Quorum : 9

ETAIENT PRESENTS
(14) M. MARY, Mme BESNARD, M. BERTON, Mme BOTTON, Mme BOUCHETEAU, Mme BOUDOIRE, M. BOURREAU, Mme DUBIN, Mme FERCHAUD, M. LOGEIS, Mme MERCERON, Mme RENAUDIN, Mme REVEAU, Mme SOULARD

ABSENTS EXCUSES
(3) M. MAROLLEAU, Mme BILLY, M. LARDIERE

POUVOIRS /

Date de la convocation 5 mars 2026

Secrétaire de séance Mme VINCENDEAU

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (40801) – AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION

Vu l'excédent constaté à hauteur de 102 909,37 € ;
Considérant qu'il convient d'affecter ce résultat ;

Il est proposé au Conseil d'Administration du C.I.A.S. du Bocage Bressuirais d'affecter le résultat 2025 :

	AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025	Réalisé 2025
ERRD	Dépenses	1 543 346,84 €
	Recettes	1 646 256,21 €
	Résultats exercice 2024	+ 102 909,37 €

	Résultats à affecter	+ 102 909,37 €
AFFECTATION	1108 Report à nouveau	102 909,37 €
	10682 Excédent affecté à l'investissement	0,00 €
	10686 Compensation des déficits d'exploitation	0,00 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

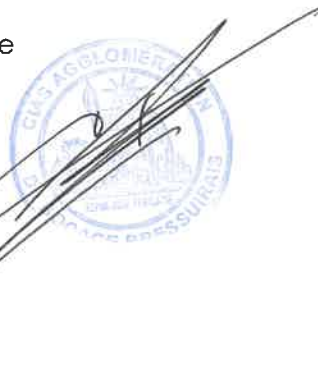
- D'adopter l'affectation du résultat de fonctionnement ci-dessus.

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme
Le Vice-Président
François MARY



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le 13/03/26
Publié et Notifié
le 13/03/26